

Avis de constitution

SOCIETE « AHOA AUTOPLUS »

Siège ABIDJAN - COCODY, ANGRE NOUVEAU CHU,
LOT 118, MAGASIN N°4, Lot 118, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 22/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AHOA AUTOPLUS »

Objet : - TOUTES OPERATIONS CONCERNANT LE COMMERCE GENERAL, LA VENTE DE PIECES DETACHEES DE VEHICULES ; LIVRAISON DE MARCHANDISES ; LAVAGE AUTOS ; VENTE DE BETALES ; PRODUITS D'ENTRETIENS ; TRANSFERT D'ARGENT.

- LA PRISE D'INTERET SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT ET NOTAMMENT PAR SOUSCRIPTION OU RACHAT DE TOUTES VALEURS MOBILIERES, ACTIONS, OBLIGATIONS, PARTS OU TITRES COTES OU NON COTES DANS TOUTES SOCIETES OU ENTREPRISES CONSTITUEES OU A CONSTITUER SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, FINANCIERES, AGRICOLE, IMMOBILIERE OU AUTRE ;

- L'ACQUISITION DE BREVETS ET DE LICENCES, LEUR GESTION ET LEUR MISE EN VALEUR, AINSI QUE

- TOUTES OPERATIONS SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A SON OBJET

- TOUTES PRESTATIONS DE SERVICES, CONSEILS, ETUDES EN FAVEUR DES SOCIETES OU ENTREPRISES, SUR LE PLAN ADMINISTRATIF, COMPTABLE, TECHNIQUE, COMMERCIALE, FINANCIER OU AUTRES

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,

MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN - COCODY, ANGRE NOUVEAU CHU, LOT 118, MAGASIN N°4, Lot 118, Ilot 00

Dirigeant(s) M AHOA ABE MARIUS STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03584 du 11/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47354/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

